

Le Bulletin

de liaison

BELGIQUE - BELGI
PP-PB
1099 BRUXELLES X
BC 10114



F.C.J.M.P.

ASBL

de la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

SOMMAIRE

Dossier : L'Accueil en MJ	2-3
Infos : Intergénérationnel	4
Echos des centres : MJ "le Club des Jeunes du Péry"	5
Echos des centres : MJ "Le Club de Jeunesse"	6
Fiche Technique :	7-8
Echos des centres : MJ "le Cerceau"	9-10
Fiche Pratique	11-12
Echos des centres : MJ "le 38"	13
Internet :	14
Formation :	15

L'accueil en Maisons de Jeunes

104



EDITO

Comment accueillez-vous ?

Le dictionnaire "le petit Larousse illustré" décrit l' "accueil" comme une action, une manière d'accueillir, voire un lieu où l'on accueille des visiteurs.

Le verbe "accueillir", quant à lui, décrit la notion de recevoir quelqu'un qui arrive, qui se présente, mais aussi de donner l'hospitalité à quelqu'un ou d'avoir telle réaction face à quelque chose.

L'accueil en Centres de Jeunes, c'est un peu tout cela, mais aussi bien plus. Pour les Centres de Rencontre et d'Hébergement, l'accueil sera synonyme de "bienvenue" afin de créer, ou de recréer un sentiment de lieu familial, commun et amical.

Pour les Centres d'Information de Jeunes, l'accueil sera le moment privilégié de l'écoute et de l'analyse des besoins du visiteur afin de lui présenter la méthode ou le service le mieux adapté à la démarche.

En Maison de Jeunes, l'accueil est l'activité principale, au cœur du processus d'accrochage du jeune au modèle pédagogique de l'institution. Vecteurs de paroles et d'écoutes, l'accueil est un outil plus qu'un lieu, une méthodologie plus qu'une finalité. Il se décline version sportive, loufoque, artistique, musicale, théâtrale, didactique, ludique, intime, ... en fonction des lieux, des genres, des habitudes ou des envies.

L'ACCUEIL EN M.J.

La F.C.J.M.P., c'est :

- le soutien actif de l'action des Maisons de Jeunes,
- la réalisation de partenariats locaux,
- le développement de l'égalité des chances en milieu populaire.

Mais la fédération, c'est aussi et surtout des individualités et des personnalités qui bougent ensemble.

L'équipe communautaire de la fédération :

- Robert Cornille
- Sylvain Descamps
- Pierre Evraud
- Marc Fanuel
- François-David Freschi
- Jérôme Gothot
- Virginie Henrotte
- Aoulad Messoud
- Cécile Rochez
- Georgios Tzoumacas
- Brigitte Vassart

L'équipe régionale et locale de la fédération :

- Karram Arroud
- Julie Baron
- Nabila Ben Hammou
- Ahmed Ben Hssi
- Tarik Bouzerda
- Emilie Cauwe
- Valmir De Barros
- Olivier De Rouck
- Yassin Elmcabéni
- Simonne Gallais
- Thomas Marchal
- Carine Maréchal
- Vincent Mercenier
- Florence Monfort
- Vanessa Noël
- Sead Redzovic
- Anne Van Daele

Les membres du conseil d'administration et les conseillers de la fédération :

- Daniel Thérasse, Président
- Robert Cornille, Trésorier
- Olivier Leblanc, Administrateur délégué
- Jean-Philippe Calmant
- Magali Company
- Marjorie Demaury
- Arlette Dubbeling
- Géraldine Fievez
- Iseut Gadisseur
- Freddy Hartog-Mackenzie
- Matthieu Hayez
- Bernard Herlin
- Marie-Noëlle Hubert
- Magali Kremer
- Alexandre Landenne
- Mathieu Leclef
- Sandra Marchal
- Charlotte Mouget
- Fabrizio Remacle
- Fabien Rubrecht
- Frédéric Schmitz
- Gustave Stoop
- Joël Tanghe

Si votre centre souhaite aussi s'impliquer, la fédération est à votre disposition.

L'Accueil en Maison de Jeunes

Depuis l'application de l'Arrêté Royal du 22 octobre 1971, la notion d'accueil a fortement évolué dans le secteur des Centres de Jeunes.

Au départ, il ne s'agissait que de notion de libre accès, selon un horaire régulier, aux activités organisées par le centre. Le seul élément inchangé qui a traversé les époques et les différentes évolutions décrétales est le nombre d'heures d'ouverture, à savoir 1600 h/an en niveau 1, 1200 h/an en niveau 2 et 800 h/an en niveau 3.

Le décret du 20 juillet 2000 apporte un éclairage nouveau avec la notion d'accueil. Une distinction est faite entre les trois sous-secteurs. Les Centres de Rencontre et d'Hébergement doivent, en-dehors des activités résidentielles de durée limitée, accueillir des jeunes en groupe ou individuellement.

Par ailleurs, les Centres d'Information des Jeunes doivent, quant à eux, assurer l'accueil

dans leurs locaux, en libre accès, au moins 46 semaines par an, selon un horaire régulier établi en tenant compte des occupations scolaires ou professionnelles des jeunes.

Par contre, le secteur des Maisons de Jeunes ayant pour mission principale l'accueil des jeunes, bénéficie d'une plus grande attention du législateur. En effet, elles doivent assurer un accueil libre avec un horaire d'ouverture adapté tenant compte des disponibilités de son public potentiel, la cotisation ne peut constituer une entrave à l'accès ou à la participation du jeune et la durée cumulée des périodes de fermeture ne peut excéder 6 semaines par an.

Au sens socioculturel, le législateur définit, dans le commentaire des articles du décret 2000, l'accueil comme un "espace temps"





d'accès libre où des activités ne sont pas nécessairement organisées mais où différents supports d'animation sont disponibles. C'est un lieu privilégié pour la rencontre, l'écoute, l'analyse des attitudes et des situations. Il est a priori tourné vers la dimension collective, même si les démarches ou demandes des jeunes s'expriment aussi individuellement.

L'accueil est également un outil révélateur des réalités vécues par les jeunes. Il favorise le débat spontané, l'affrontement et le dialogue, ce qui en fait un outil de participation de base des jeunes. Ces fonctions de l'accueil entraînent une nécessité de gestion du lieu et de l'animation qui implique la présence constante d'un animateur professionnel ou bénévole.

Il est même précisé que les Maisons de Jeunes doivent assurer un accueil des jeunes participants en semaine, en dehors des heures où ceux-ci sont à l'école ou au travail, et le week-end.

Le 09 mai 2008, le vote du projet de décret modifiant le décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions de reconnaissance et de subventionnement des Maisons de Jeunes, Centres de Rencontre et d'Hébergement, Centres d'Information des Jeunes et de leurs fédérations, a apporté des précisions et tente de renforcer la définition de l'accueil libre.

C'est à l'article 3 (version coordonnée du décret CJ) qu'il est précisé que pour obtenir l'agrément comme Maison de Jeunes et le conserver, l'association doit être une association fondée sur l'accueil des jeunes, leur participation à la programmation et à la réalisation d'actions collectives et d'animations socioculturelles répondant aux besoins du milieu d'implantation, sous la responsabilité d'un animateur coordonnateur qualifié. Il y est précisé que l'accueil libre doit répondre à des critères minimaux.

L'horaire d'ouverture doit être établi en tenant compte des occupations scolaires ou professionnelles du public cible. A ce sujet, les Maisons de Jeunes ont des jours



et des horaires différents en fonction de leur public interne ou potentiel, et adapté aux réalités de sa zone d'action. Il n'est donc pas rare de rencontrer des accueils accessibles le temps de midi dans des zones proches d'écoles secondaires. Il l'est encore moins en soirée et en week-end.

L'information sur les heures d'accueil doit être claire, lisible, visible à l'intérieur et à l'extérieur du local destiné à l'accueil. Nous remercions les plus distraits d'entre-vous d'être attentif cette règle minimum de bon sens. Nous vous rappelons également que toutes conditions d'accès à la MJ doivent être visible par les jeunes. Que ce soit, les horaires d'ouverture pour l'accueil libre et les activités, ou encore pour l'acquisition de la carte de membre, etc.

L'accueil du public doit être encadré par un animateur ou une autre personne ayant une expérience dans la dynamique de l'accueil. Nous vous invitons à réfléchir au rôle et à la fonction des animateurs qui animent l'accueil. Il est préférable d'éviter de faire de la surveillance ou de la garderie, mais d'être un professionnel

de l'animation créant une dynamique à l'accueil et suscitant des initiatives chez les jeunes par le biais d'animations ludiques et de réflexions.

Il ne peut y avoir d'obligation de participation à une activité déterminée. Cela ne veut pas dire que l'accueil ne doit pas être animé. Si la Maison de Jeunes est un lieu de loisirs et de détente où le jeune aime retrouver ses amis après les cours, aime trouver un cadre qui lui permet d'évacuer les tensions accumulées en journée, le sens premier d'une Maison de Jeunes reste, quant à lui, de faire de ces jeunes des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

Toute la magie de l'animateur réside dans la rencontre de ces deux objectifs. L'accueil est une activité du centre à par entière, organisée par des animateurs qualifiés dans un local prévu à cette effet, et équipé en matériel ludique et pédagogique.

Mais le must de l'accueil n'est-il pas, un lieu adapté, aménagé et animé par les jeunes pour les jeunes... ?



Carrefours des générations

Lors de la conférence européenne sur les solidarités intergénérationnelles qui s'est tenue en Slovénie, les 28 et 29 avril 2008, la présidence slovène a lancé la "journée européenne de l'intergénérationnel" qui aura désormais lieu chaque année, le 29 avril.

A cette occasion, la Fondation Roi Baudouin lance en Communauté française les "Carrefours des Générations", les 25 et 26 avril 2009.

Un week-end de réflexion sur la place qui est donnée aux aînés pour leur permettre de continuer à jouer un rôle actif et à participer aussi longtemps qu'ils le souhaitent à notre société.

Comment faire du vieillissement de la population une opportunité pour la société toute entière ?

Le vieillissement est trop souvent posé comme un problème et les personnes vieillissantes sont trop souvent perçues sous l'angle de la vulnérabilité et de la dépendance. Les 4 ou 5 générations qui coexistent aujourd'hui vivent dans l'incompréhension, voire la méfiance. Or la cohésion sociale impose de permettre à chaque génération de rester impliquée dans la société.

C'est pourquoi la Fondation a décidé de mettre l'accent sur l'importance des solidarités intergénérationnelles en abordant sept thématiques :

- l'aménagement du territoire ;
- la mobilité et les moyens de communication ;
- l'emploi, la gestion des compétences, la conciliation entre travail et vie hors travail ;
- la culture et les loisirs ;
- la vie relationnelle et affective ;
- l'interdépendance et l'entraide ;
- les politiques publiques et la relations entre les âges.

Au niveau de chaque commune, un comité organisateur est chargé de faire le repérage d'activités et de mettre en place un programme reprenant toutes les initiatives qui sont prêtes à s'inscrire dans les objectifs de "Carrefours des Générations".

Pour ce faire, le comité organisateur s'appuie sur les associations ou services qui peuvent mettre en relation plusieurs générations tels que les lieux, associations ou collectifs dédiés à l'accueil et à l'encadrement des personnes âgées de la commune.

Lors de ce week-end, des centaines d'activités, d'associations, d'initiatives privées ou publiques, seront présentées

gratuitement au public. Vous désirez présenter votre activité dans le programme de "Carrefours des Générations" de votre ville/commune, contactez l'échevinat de la jeunesse de votre commune.



Une initiative de la Fondation Roi Baudouin coordonnée par WindBag

Windbag Communication :
Tél. : 02/ 370 60 10
windbag@windbag.be
www.carrefoursdesgenerations.be



"On the Ground", un festival qui bouge !

Ambiance dynamisante, Hip-Hop bien trempé, clameurs du public et breakers de haut niveau. Voici à peu de choses près les différents éléments que nous avons pu observer dans l'ancienne grand-poste de Liège.

En effet, c'est ce samedi 29 novembre qu'eut lieu la deuxième édition du festival de musique Hip-hop organisé par la MJ "Le Club des Jeunes du Péry" en collaboration avec l'ASBL "Spray Can Arts".

Tandis que les DJ's électrisaient la salle, pas moins de 16 équipes de break de 5 personnes chacune se sont affrontées lors du tournoi international de battle de Break Dance.

En effet, "On the Ground" accueillait des breakers polonais, français, marocains et belges. Autant de nationalités venues s'affronter sur la scène mise à leur disposition.

Les performances ainsi montrées ont été appréciées par un jury tout aussi cosmopolite que les participants puisqu'on pouvait compter parmi eux la présence entre autre d'un espagnol, de français et de belges.

C'est, pour finir, le Crew bruxellois Hoochen qui a remporté le gros lot durant la finale qui avait lieu sur le coup de 20h, empochant ainsi la coquette somme de 1000 euros, prix de ce tournoi.

Les rappeurs quant à eux étaient également représentés et ponctuaient de leurs rythmes les intervalles des différentes battles, activités phares de ce festival.

Emmenée par Didier Beyers, son animateur coordonnateur, la MJ du Péry s'est une fois de plus surpassée pour la mise en place de cet événement qui a rassemblé pas moins de 300 personnes pour seulement une après-midi de spectacle. "Je trouve que c'est peu en comparaison avec la première édition", nous confie Didier.

"Cependant, si on regarde les autres activités qui avaient lieu le même jour à Liège, il semblerait que l'on soit dans la norme. Il est vrai que le froid était également au rendez-vous, cela a dû en freiner plus d'un. Nous étions sensé avoir des canons à chaleurs, mais ceux-ci sont tombés en panne", nous explique encore Didier.

"Néanmoins, le constat pour nous est positif, les autorités provinciales sont



contentes et le public également, ce qui nous rassure pour la prochaine édition".

En effet, le constat est plutôt rassurant puisque aucun incident n'est à déplorer. Au contraire, du côté de la salle, l'ambiance était au beau fixe.

Tandis que la foule se mouvait au rythme des performances des DJ'S, certains n'hésitaient pas à improviser des "mini-battle" sur le carrelage de la salle ou tout simplement à s'échauffer avant de monter sur scène.



MJ "Club des Jeunes du
Péry" ASBL

Didier BEYERS
Rue du Péry, 3
4000 Liège

Tél. : 04/ 223.56.66
mjpery@skynet.be



Le Club de Jeunesse, 50 ans d'Accueil

La F.C.J.M.P. s'est rendue dans le quartier des Marolles, quartier populaire par excellence, habité par des personnes de cultures diverses et variées, pour voir comment " Le Club de Jeunesse / Action Educative ", une institution vieille d'une 50 années, développe son accueil.



Le Club de Jeunesse a dû composer avec les différentes vagues d'immigrations et la population locale aux familles nombreuses et aux cultures bariolées pour gérer son accueil.

Par soucis organisationnel mais également en vue de répondre adéquatement aux attentes et besoins de chaque âges, l'accueil est divisé en trois catégories ; l'accueil des grands, l'accueil des plus jeunes, et l'accueil des filles. Ce dernier répond à une demande spécifique du public féminin et est conçu par l'équipe d'animation comme un outil d'ouverture progressive à plus de mixité et de participation à l'ensemble des activités de la MJ.

Ce que l'on remarque en premier en arrivant au "Club", c'est l'animateur présent à la porte d'entrée. Il s'agit de l'animateur accueillant. Son rôle principal est d'accueillir les jeunes et de les informer des différentes activités en cours en fonction de l'âge,

et d'éventuellement gérer par le dialogue un jeune exclu de la MJ pour un temps.

En entrant au "Club", ce qui nous frappe dans la grande salle d'accueil c'est qu'elle est bien pourvue en matériel ludique : deux baby-foot, trois tables de ping-pong, un bar et même une cour pour y faire du foot ou du basket.

Deux animateurs sont constamment présents pour gérer les 50 jeunes qui franchissent quotidiennement le pas de la porte. Le groupe des filles, qui se rassemble une fois par semaine, est accueilli par deux animatrices, qui mettent à leur disposition des coussins pour installer un coin confortable et créer une ambiance qui leur est propre.

La force du "Club de Jeunesse" c'est qu'il possède notamment dans son bâtiment une bibliothèque et une ludothèque. Des outils qui permettent aux animateurs de développer l'accueil vers une autre

dimension.

Lors des congés scolaires du matériel tel que des grands jeux en bois empruntés à d'autre association sont mis à disposition des animateurs.

En collaboration avec Cirqu'Conflex, ils ont également la possibilité d'utiliser du matériel de cirque, de plus un animateur spécialisé dans ces techniques passe une fois par semaine leur apprendre à s'en servir et à les accompagner dans leur activité.

L'accueil a une identité propre mais n'est nullement scindé des autres activités du centre. Une fois par trimestre, les murs de la salle d'accueil accueillent les travaux issus des différents ateliers de la MJ pour une exposition d'un mois. Une manière de partager la créativité avec d'autres jeunes.



**MJ "Le Club de Jeunesse
Action Educative" ASBL**
Mathieu LECLEF
Rue des Tanneurs, 178
1000 Bruxelles

Tél. : 02/ 511 08 46
clubdejeunesse@marolles.org

L'Accueil

évolution, révolution



A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Arrêté Royal du 22 octobre 1971

(...) Une association reconnue comme maison de jeunes doit pouvoir offrir à la jeunesse un accueil et les possibilités d'une animation notamment par :

a) le libre accès aux locaux, selon un horaire régulier, et aux activités organisées, sans restriction de tendances idéologiques ou politiques et sans obligation de participation à une activité déterminée, à raison de :

- 1600 heures par an pour les maisons de jeunes de catégorie A ;
- 1200 heures par an pour les maisons de jeunes de catégorie B ;
- 800 heures par an pour les maisons de jeunes de catégorie C.

Afin de garantir, un fonctionnement régulier de la maison des jeunes, les heures d'ouverture doivent être au minimum de :

- 20 heures par semaine pour les maisons de jeunes de catégorie A ;
- 15 heures par semaine pour les maisons de jeunes de catégorie B ;
- 10 heures par semaine pour les maisons de jeunes de catégorie C, et ce, durant toutes les semaines de l'année, à l'exception de six d'entre elles annoncées préalablement comme périodes de fermeture.

b) L'action constante d'un animateur principal au moins, qualifié et attaché à cette fonction à titre de profession principale.

Décret du 20 juillet 2000

(...) Une association reconnue comme maison de jeunes doit pouvoir assurer un accueil libre.

Pour ce faire :

a) l'horaire d'ouverture tient compte des disponibilités de son public potentiel ;

b) dans le cas où l'association réclame une cotisation, celle-ci ne peut constituer une entrave à l'accès ou à la participation du jeune ;

c) la durée cumulée des périodes de fermeture ne peut excéder 6 semaines par an. En cas de travaux d'aménagement importants, la période de fermeture pourra être étendue à la réalisation de ces travaux ;

L'accès des jeunes à l'accueil doit être assuré à raison de :

- 1600 heures par an dont au moins 20 heures par semaine pour une MJ 1.
- 1200 heures par an dont au moins 15 heures par semaine pour une MJ 2.
- 800 heures par an dont au moins 10 heures par semaine pour une MJ 3.

Décret du 9 mai 2008

(...) Une association reconnue comme maison de jeunes doit pouvoir assurer un accueil libre répondant aux critères minimaux ci après :

a) l'horaire d'ouverture doit être établi en tenant compte des occupations scolaires ou professionnelles du public cible;

b) l'information sur les heures d'accueil doit être claire, lisible, visible à l'intérieur et à l'extérieur du local destiné à l'accueil ;

c) l'accueil du public doit être encadré par un animateur ou une autre personne ayant une expérience dans la dynamique de l'accueil ;

d) la durée cumulée des périodes de fermeture ne peut excéder 6 semaines par an. En cas de travaux d'aménagement importants, le Gouvernement peut autoriser l'extension de la période de fermeture à la réalisation de ces travaux ;

e) il ne peut y avoir d'obligation de participation à une activité déterminée ;

L'accès des jeunes à l'accueil doit être assuré à raison de :

- 1600 heures par an dont au moins 18 heures par semaine pour une MJ 1.
- 1200 heures par an dont au moins 14 heures par semaine pour une MJ 2.
- 800 heures par an dont au moins 10 heures par semaine pour une MJ 3.





Applications pratiques





Le Cerceau un cercle accueillant



Dans le cadre du dossier sur l'accueil, Le BDL est allé à la rencontre de deux animateurs de la Maison de Jeunes "Le Cerceau" : Thierry Menin et Thibault Jaminé, animateurs depuis respectivement 7 ans et 2 ans à la MJ qui nous livrent leurs impressions.



BDL : Quel est, selon vous, le rôle et la place de l'accueil au sein de la MJ Le Cerceau ?

Thierry Menin : l'accueil en MJ, c'est un lieu convivial où les jeunes viennent "gratter la chaleur", parler un peu, taper la carte, ... où une ambiance se crée au sein d'un groupe, où des projets naissent et certaines valeurs (fair-play, ponctualité, ...) sont transmises.

Thibault Jaminé : l'accueil a aussi un rôle dans le suivi de projets, d'écoute des jeunes. Par exemple, dans le cadre d'une réalisation d'affiches, l'accueil est devenu le lieu et le moment privilégié de discussions sur le sujet.

C'est aussi à l'accueil qu'est née l'initiative d'un spectacle de théâtre : tout a commencé par des jeux de rôles qui, finalement, ont abouti à l'écriture d'un scénario pour un spectacle. En résumé, l'accueil est un lieu convivial, d'écoute et de concrétisation de projets.

BDL : Comment organisez-vous l'accueil au quotidien ?

TM : A l'accueil, nous sommes deux animateurs, chacun a sa spécificité. Moi je suis plutôt sportif et Thibault est davantage créatif et travaille l'imaginaire. On accueille les jeunes tous les jours : le lundi, mardi, jeudi de 16h00 à 19h00, le mercredi de 13h00 à 19h00, le vendredi

de 16h00 à 21h00 et le samedi de 13h00 à 18h00.

A l'accueil, nous pouvons constater trois types de public :

- Les jeunes habitués qui viennent pour consommer nos chips et boissons moins chers qu'ailleurs, et pour discuter un peu. C'est l'occasion pour moi de me joindre à eux, de rentrer dans la discussion, et il arrive que certains me demandent un conseil pour un C.V., une recherche d'emploi ou un besoin d'aide pour un problème familial.
- Les jeunes qui ont entendu parler de la MJ par leurs amis. Pour eux, je reste

disponible à toutes leurs questions.

- Les jeunes dit "isolés" qui viennent d'eux-mêmes, et avec qui j'établis un contact plus privilégié, de voir ce qui les amène à la MJ afin d'éventuellement susciter leurs intérêts à entrer dans un groupe.

TJ : Moi, je suis perçu davantage comme celui qui permet l'écoute et la création des envies à travers l'intérêt des jeunes. Je favorise également les relations entre grands et petits grâce aux jeux de société. Ainsi, par exemple, une complicité peut naître entre "générations" différentes dans de simples jeux de cartes: les plus grands viennent donner leurs conseils d'ainés aux plus jeunes.

BDL : Quels sont les principaux problèmes rencontrés à l'accueil de la MJ "Le Cerceau" ?

TJ : Une des difficultés est le matériel. En effet, vu le manque de moyens, notre MJ n'a pas la possibilité de renouveler régulièrement ses jeux. Dès lors, j'amène souvent mes propres jeux.

TM : Il arrive aussi que des jeunes apportent des ballons ou balles de ping-pong mais cela reste très ponctuel.

Une autre difficulté que l'on rencontre, ce sont des problèmes d'assuétudes qui ne sont pas toujours faciles à gérer !





fiche pratique

BDL : Comment faites-vous pour rendre les jeunes fidèles à l'accueil ?

TM : En ce qui concerne les ateliers, fidéliser les jeunes est facile car ils y trouvent un intérêt. Par contre en ce qui concerne l'accueil, c'est plus imprévisible car les jeunes tournent beaucoup.

Ce qui fonctionne bien chez nous, c'est l'accueil à thème car il crée chez les jeunes de la nouveauté et de la surprise. Ainsi, tous les jeudis, nous organisons un accueil de ce type.

Cela va de la soirée disco où chacun se déguise et où certains font des démonstrations de rap, de funk,..., à l'animation pour des projets citoyens tels Cap 48, Oxfam, ...

Ce qui est aussi indispensable pour qu'un jeune revienne à l'accueil, c'est la relation de confiance qui se crée entre le jeune et l'animateur.

Personnellement, après 7 ans et demi d'animation en Maison de Jeunes, je revois encore des adolescents que je croisais à mes débuts. Ce sont toutes ces

relations tissées avec eux qui font que j'y suis encore et que j'aime mon métier.

TJ : Ce qui va rendre un jeune régulier ce sont des activités qui le rendent acteur. Personnellement, je suscite, notamment, par des jeux de rôle, l'imagination et la créativité des jeunes.

Il suffit de créer une ambiance avec quelques petits objets symboliques et les jeunes rentrent vite dans un nouveau monde et en deviennent acteurs.

Souvent, je suis le meneur de jeu mais il arrive que le jeune, lui-même en prenne l'initiative. Il est également important d'impliquer le jeune dans l'entretien des locaux afin que celui-ci se sente concerné par la vie de la MJ.

On insiste aussi sur son implication pour faire respecter le Règlement d'Ordre Interieur.

M.J. "le CERCEAU" ASBL

Jean-Philippe CALMANT
Rue du Tilleul, 48
1332 Genval

Tél. : 02/ 652 10 99
infos@lecerceau.be

Il y a du nouveau dans le BDL.

En effet, avec ce numéro débute une nouvelle rubrique : les fiches d'activités.

Kesako ? Ces fiches à découper et à collectionner vous proposent, comme leur nom l'indique, diverses activités en rapport avec le thème du BDL en cours.

Les fiches peuvent être utilisées, telle quelles, ou adaptées à votre sauce.

Nous espérons que ces fiches vous seront utiles dans vos activités, ou tout du moins, susciteront des idées d'animations et de créativité.

Rendez-vous dans chaque numéro.



Le comité d'accueil

OBJECTIFS :

L'objectif principal est de former un comité d'accueil thématique afin de recevoir les nouveaux arrivants de manière ludique et amusante.

MATERIEL :

Le matériel dépend évidemment des idées et des projets que vous aurez.

DEROULEMENT :

Après avoir défini un thème (pays, film, profession, ...) et avoir déterminé combien de temps il restera d'actualité, il faut répartir les tâches entre les différents participants et établir un tableau récapitulatif du rôle de chacun.

Quelque soit le nombre de jeunes motivés par le projet, il doit y avoir au moins un animateur pour diriger les manœuvres.

Par ex : Le thème du Maroc a été choisi pour une durée d'un mois. Après avoir décoré ensemble les locaux, l'animateur qui s'occupe de l'accueil reçoit les nouveaux arrivants à la marocaine. Les jeunes motivés par le projet l'épaulent à tour de rôle.

Pour finir en beauté, une soirée marocaine sera organisée le dernier vendredi du mois.

De ce thème peuvent découler plusieurs activités relatives à la fabrication des éléments de décor ou des costumes, à la préparation de plats typique si le thème choisi est un pays ou encore à l'organisation et à la promotion de la soirée en rapport avec le thème.

AGE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS :

L'âge compte peu pourvu que le jeune soit motivé à accueillir les nouveaux arrivants et qu'il soit à même de pouvoir les intégrer dans les locaux.

Il n'y a pas vraiment de limite au nombre de participants.

Plus on est de fous, plus on rit.

" T'es bien dans ta zone ? "

OBJECTIFS :

Diviser le groupe soit par catégorie d'âge soit par affinités en organisant l'espace de l'accueil en zones d'activités.

MATERIEL :

A déterminer par l'animateur.

Nombre de participants : 10-30

CATEGORIE D'AGE :

12-15 ans/16-20 ans/21-26

DEROULEMENT :

- 1) Déterminer 4 zones d'activités : défoulement ; gestion de conflits, actualités et projets.
- 2) Aménager chaque zone en fonction des activités et faire en sorte que chacune des zones soient séparées soit par un paravent ou plaque en bois ou drap :
 - la zone de défoulement : petit jeux (cartes, ...) et/ou table de ping-pong, kicker, ...
 - la zone de gestion conflits : zone où fauteuil ou chaises disposées en rond, schéma au mur de la gestion de conflits, ...
 - la zone actualités : disposer chaises en cercles ; accrocher au mur quelques articles intéressants ; mett une TV ou une radio, ...
 - la zone projet : discussion de tous les projets qu'on voudrait mettre au sein de la MJ avec affichage des buts de la MJ ; accrocher photos des projets déjà réalisés, ...
- 3) une variante serait d'aménager chacune de ces zones par tranches d'âges : 12-15 ans/16-20 ans/21-26 ; un animateur serait dans chaque zone et proposerait une /deux activités adaptées à l'âge des jeunes

Brise Glace Vanille

OBJECTIFS :

Dynamiser l'accueil, c'est mieux se connaître, découvrir les différences de chacun. Voici trois petits jeux qui vous permettent de briser la glace.

MATERIEL :

Rien du tout, sinon de bonnes langues fourchues

DEROULEMENT :

LA VERITE, SI JE MENS ...

Les animateurs affirment avoir vécu une situation qui peut être vraie ou pas (choisir de préférence quelque chose d'in vraisemblable ou d'extraordinaire pour plonger les enfants dans le jeu).

Par équipe, les enfants/ados vont devoir, grâce à quelques questions qu'ils vont poser aux animateurs, trouver qui ment et qui dit vrai. (chaque équipe a le droit à 2 ou 3 questions auxquelles les animateurs ne doivent répondre que par OUI ou NON . Les rôles peuvent être inversés.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10-30

CATEGORIE D'AGE :

Catégorie d'âge : 12-17 ans

" D'OU VIENS-TU ? "

On répartit les jeunes en deux groupes ; on leur demande de mimer une situation, un objet ou un personnage de leur pays d'origine ; l'autre groupe doit découvrir de quoi il s'agit

SI J'ETAIS ...JE SERAIS

Il s'agit de deviner grâce à des questions le personnage caché qui a été choisi par l'animateur ou le jeune.

Il s'agit d'un jeu d'analogie qui permet de dresser le portrait d'un personnage caché afin d'en découvrir peu à peu l'identité. Voici quelques exemples de questions à poser : si c'était un animal ? il serait... Et si c'était une chanson, un métier, un film, un magazine ? il serait...

La Chasse au trésor

OBJECTIFS :

Découvrir les locaux par le biais d'une chasse au trésor.

MATERIEL :

- Des photos de détail des locaux.
- Un trésor (boisson, snack, ...)

CATEGORIE D'AGE :

Le jeu s'adapte aisément à tous les âges suivant la difficulté des lieux à trouver et le niveau de détail des photos. Pour un groupe aux tranches d'âge très variées, les plus vieux aident les plus jeunes.

DEROULEMENT :

Pour commencer, l'animateur prend des photos de détails des locaux en suivant un certain parcours.

Une fois qu'il en a assez, il place la photo du lieu suivant dans l'environnement immédiat d'un des détails.

Il donne alors la photo du premier lieu aux nouveaux arrivants, leur expliquant qu'ils doivent trouver un trésor enfui.

Par exemple : La première photo est un gros plan d'une couverture se trouvant dans la salle d'accueil. Une fois la couverture découverte, les jeunes y trouvent une photo représentant un détail du billard dans la salle d'à côté où se trouve une photo de l'arrière du bar et ainsi de suite jusqu'à ce que les jeunes aient fait le tour des locaux et soient tombés sur le trésor tant convoité.

Pour y ajouter une notion de rencontre avec les animateurs et/ou autres jeunes de la MJ, ceux-ci peuvent jouer des personnages typiques qui apporteront des indices aux chercheurs de trésor.



Il y a autant d'accueils différents que de MJ. Ainsi, pour se faire une idée de ce qui se fait ailleurs, le BDL est parti à la rencontre de la Maison de Jeunes "le 38" à Namur, où nous avons rencontré Lysiane Schmitz, animatrice au sein de cette structure. Elle répond à nos questions



BDL : Selon vous, qu'est-ce qu'un bon accueil ?

Lysiane Schmitz : C'est un endroit où chacun trouve sa place, où chacun est occupé, où toutes les personnes présentes se sentent bien en ce lieu/moment.

BDL : Chez vous, comment est-il organisé et de quelle manière rentre-t-il dans votre projet pédagogique ?

LS : Notre projet pédagogique vise à aider les personnes du quartier dans une perspective d'autonomisation de la population. Nous aidons les jeunes qui fréquentent la MJ à trouver les éléments qui leur permettraient de combler leur(s) demande(s). Nous sommes des accompagnateurs.

Au niveau de l'organisation, l'animateur présent à l'accueil s'occupe de l'animation des jeunes, de la gestion de leurs allers et venues ainsi que du contact avec eux.

BDL : Concrètement, quels moyens matériel et horaire utilisez-vous pour gérer l'accueil ?

LS : Concernant l'horaire, l'accueil se fait de 13h à 20 ou 21 h. Quant au matériel disponible, nous disposons d'une Playstation, d'une table de ping-pong, de jeux de fléchettes, de jeux de cartes, de divers jeux de société de 6 ans à plus, d'un espace public numérique (où un autre animateur prend le public en charge), d'une télé, d'un lecteur dvd et d'un projecteur.

Pour les plus sportifs d'entre eux, du matériel de badminton et un atelier de musculation sont mis à leur disposition. Une personne est également disponible pour aider à la rédaction d'un cv et d'une lettre de motivation ainsi que pour un entraînement à l'entretien d'embauche.

BDL : Comment gérez-vous les conflits au sein de la MJ ?

LS : Nous privilégions davantage le dialogue qui amène parfois à d'éventuelles

négociations.

Parfois, nous avons recours à l'une ou l'autre répression mais cela reste heureusement assez rare.

BDL : Y a-t-il des projets qui ont émergés de l'accueil ?

LS : Oui, certains jeunes mettent ce moment à profit pour introduire certaines demandes que l'on étudie par la suite. Il arrive également qu'un projet soit mis en place en collaboration avec l'animateur. Les projets qui aboutissent sont alors issus d'un véritable échange entre jeunes et animateurs.

BDL : Si vous deviez améliorer l'accueil, que feriez-vous ?

LS : Je pense que quelques détails, au niveau logistique, mériteraient d'être corrigés (local plus gai, plus de livres à disposition ...).

Et puis, un animateur supplémentaire ne serait pas de trop. Une seule personne disponible à l'accueil ne suffit pas pour répondre à toutes les demandes.



MJ "Le 38" ASBL

Rue des Bosquets, 38
5000 Namur

Tél. : 081/ 74 54 36
direction@le38.be
www.le38.be



L'@ccueil.

L'accueil... s'il y a bien une page qui est indispensable dans un site internet c'est la page d'accueil. C'est là que tout le monde arrive, c'est là qu'on trouve tout ce dont on a besoin et c'est là qu'on revient en cas de doute.

C'est la première page créée par le webmaster et c'est la première visitée par les surfeurs. Oh je sais, la comparaison est facile mais notez qu'elle est assez équivoque.

Alors je ne vais pas épiloguer plus longtemps sur les points communs de la toile et des Centres de Jeunes mais juste vous présenter deux petits sites que je vous ai dégoté et qui, à mon avis, pourront vous intéresser.

Tout d'abord le site www.trucsetdeco.com fourmille d'idées de décoration pour aménager et rendre le plus agréable possible votre lieu d'accueil.

Des fiches techniques bien détaillées vous permettent de réaliser différents éléments de décors, à moindre coût, mais aussi et surtout sont accessibles à tous, adultes comme jeunes ... à bon entendeur...



C'est très bien d'avoir un bel espace pour accueillir les jeunes mais il faut aussi trouver de quoi les occuper. Et s'il y a bien une occupation qui permet de faire connaissance pour les nouveaux et de renforcer des contacts pour les plus anciens ce sont les jeux de société.

Sur le site www.reservoir-jeux.com vous trouverez une liste assez complète des jeux de société, jeux de rôle, de carte,... disponibles en magasin ou directement sur leur site. Ils sont répertoriés par genres ou par catégories et sont tous détaillés par un petit descriptif.



Que ce soit pour déclencher un débat ou simplement pour s'amuser, vous y trouverez certainement de quoi occuper les longues soirées d'hiver... ou d'été belge.

Un dernier petit conseil concernant la décoration. Tout le monde n'a pas forcément un vieux canapé ou une vieille table à retaper.

Pourquoi ne pas aller faire un tour sur www.google.be et rentrer les mots-clés "calendrier encombrants 2008" ?

Il y a fort à parier qu'un petit tour dans certains quartiers de votre région à la veille des collectes d'objets encombrants puisse être très fructueux ...

C'est tout pour cette fois-ci. Je vous laisse donc à vos occupations et vous dit "A la prochaine et bon surf !".





L'accueil en CJ

L'accueil, toutes les MJ en ont un ! Des jeunes y vont et viennent, ils y rient, s'y reposent, s'y énervent parfois. Il est bien souvent la porte d'entrée de la MJ. Parfois, c'est aussi là que va naître le commencement d'un projet, au détour d'une conversation informelle ...

L'accueil, c'est aussi une obligation, un cadre bien défini par le décret, à l'intérieur duquel se trouve un espace de liberté et de choix pédagogiques.

Oui, toutes les MJ ont un accueil, mais aucun accueil ne ressemble complètement à un autre : le public est différent, l'infrastructure et le contexte ne sont pas les mêmes, etc.

C'est pourquoi la F.C.J.M.P. vous propose un module de deux jours pour partager les expériences et affiner les pratiques. Ensemble, nous mènerons une réflexion et nous découvrirons des outils pour rendre "l'accueil libre" dynamique et participatif dans sa Maison de Jeunes, dans le respect des normes légales et de ses missions.

Alors n'hésitez plus ... Nous vous assurons que vous serez bien accueillis !

19-20
jan
09

2 Journées : 30 euros - Repas inclus



Pour la saison 2009, la FCJMP vous propose 15 modules de formation de 2 à 4 jours pour les animateurs socioculturels.

Parmi ceux-ci, 4 modules sont proposés aux responsables et coordonnateurs.

Un module de 10 jours permettra aux animateurs débutants de découvrir les bases de leur fonction.

Le programme de formation 2009 est disponible sur simple demande.

F.C.J.M.P.

François-David Freschi
rue Saint Ghislain, 20
1000 Bruxelles
Tél. : 02/ 513 64 48
infos@fcjimp.be

Le Bulletin de Liaison est édité par la
Fédération des Centres de Jeunes
en Milieu Populaire

F.C.J.M.P. asbl
Rue Saint-Ghislain, 20
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.64.48
Fax : 02/502.75.95
E-mail : infos@fcjimp.be
www.fcjimp.be

La fédération est ouverte du
lundi au vendredi de 9 à 18h

Le Bulletin de Liaison est un
bimestriel (sauf juillet & août) :
Dépôt Bruxelles X

Editeur responsable :

Olivier Leblanc, adm. délégué

Rédacteur en chef :

Pierre Evrard

Comité de rédaction du BDL n°104

Didier Beyers
 Jean-Philippe Calmant
 Sylvain Descamps
 Marc Fanuel
 François-David Freschi
 Thibault Jaminé
 Mathieu Lecléf
 Thierry Menin
 Aoulad Messoud
 Cécile Rochez
 Lysiane Schmitz
 Brigitte Vassart

Les textes n'engagent que leurs auteurs.

Graphisme et PAO : Aoulad

Illustrations : Aoulad

Crédits photos : F.C.J.M.P., le 38, La
Fondation Roi Baudouin.

Imprimerie Pomme P : 02/ 521 10 41

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la F.C.J.M.P. gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du Bulletin de Liaison. Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la F.C.J.M.P. et de les en avvertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Fédération. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Fédération.

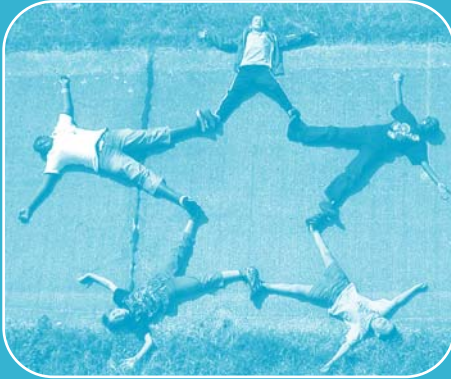


Fondée en 1970, la **Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire** est une Organisation de Jeunesse pluraliste rassemblant principalement des Centres de Jeunes qui développent un travail d'animation socioculturelle spécifique tenant compte des jeunes dont les conditions économique, sociale et culturelle sont les moins favorables.

Ses objectifs particuliers consistent

- à soutenir l'action des Centres et des Maisons de Jeunes.
- à favoriser le travail d'animation en milieu populaire.
- à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée.
- à permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

La **F.C.J.M.P.** développe des projets locaux d'actions communautaires qui contribuent à renforcer l'action de ses membres. Elle favorise le développement pédagogique et le travail de réseau des Centres de Jeunes. Elle assure un soutien associatif aux Centres en matières administrative, comptable, logistique, fiscale, etc., ainsi qu'un accompagnement professionnel des animateurs en matières de formation, d'animation, d'information, de conseils,...



**Soutenons la politique
socioculturelle
d'égalité
des chances !**

Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

20, Rue Saint-Ghislain - 1000 Bruxelles

Tél.: 02/ 513.64.48 - Fax.: 02/ 502.75.95

infos@fcjimp.be - www.fcjimp.be

La **F.C.J.M.P.** est une association pluraliste reconnue par la Communauté française de Belgique en tant qu'Organisation de Jeunesse (décret 20.06.1980) et en tant que Fédération de Centres de Jeunes (décret 20.07.2000). Elle est soutenue par la Commission communautaire française, les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, Actiris et le Forem.

AVEC LE SOUTIEN DE

